

DEPARTEMENT

DE LA

Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT

d. de Rochefort

CANTON

d. ROYAN

OBJET :

Frais notaire et
Huissier

47085

NOMBRE

de Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

20

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 Septembre 1947 193

L'an mil neuf cent quarante sept, le 26 du mois de Septembre
le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblée
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. RAJALONI Ch. Maire

en session { ordinaire
extraordinaire d'après convocations faites le 22 Sept. 1947/193

Etaient présents : MM. RAJALONI Charles, Veyssière, Roche-
doreux, Dossaux, Jullien, Mes Parizat, Melle Rikosky
M. Baudet, Grandjean, Chollet, Gouge, Chadeaud, Pru-
grand, Domec, Cornil, Javignac, Cousiret, Senalier
Grusseuwyer, Simon

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. CONGE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil accepte le compte de 26.350 frs exposé
par M. Jausser, notaire à Royan, pour frais et honoraires
du notaire chargé de recevoir l'acte de rachat de la conces-
sion des marchés de Royan et des dommages de guerre affé-
rents (achat décidé suivant délibération du 27 Nov. 1946)

Il accepte le compte de 440 frs présenté par M.
Geoffroy, huissier, pour frais de constat.

Mentionner à la suite la cause qui les a empêché de signer (Art. 57 de la loi municipale).

N'ont pas signé : MM.

Pour le PRÉFET,
Le Secrétaire Général,

Le Maire,